

## COMPTE D'APOTHICAIRES

Alain Bosson, *La pharmacie fribourgeoise du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime, avec un dictionnaire biographique des pharmaciens fribourgeois, 1309-1960*, préface de Vincent Barras, Société suisse d'histoire de la pharmacie, Berne, 2021, 297 p.

On ne présente plus Alain Bosson, son nom est désormais étroitement lié à celui de l'histoire de la médecine et de la pharmacie dans le canton de Fribourg. Auteur d'un dictionnaire biographique des médecins fribourgeois publié en 2009 par la Société d'histoire, il récidive ici en publiant un travail qui sera pour longtemps une référence pour tous ceux et celles qui souhaiteront se pencher et s'épancher sur les origines de la présence pharmaceutique dans notre canton.

L'ouvrage a une double vocation : celle d'abord de combler une lacune historiographique en tentant de retracer l'histoire des apothicaires au Moyen Âge dans une introduction de pas moins de 86 pages qui couvrent une période allant du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Celle ensuite de nous offrir un dictionnaire couvrant les années 1309 à 1960. On y retrouve le portrait de pharmaciens ayant exercé à Fribourg, ainsi que de ceux, originaires du lieu, qui ont œuvré ailleurs. L'auteur entend s'adresser à un public de spécialistes, mais également à toutes les personnes intéressées par l'histoire fribourgeoise. Il se veut donc accessible et didactique.

Alain Bosson nous brosse en introduction un rappel historiographique qui rend hommage aux travaux des chercheurs attachés aux Archives de l'État de Fribourg, de Toby de Raemy (1863-1949) à Jeanne Niquille (1894-1970). Il souligne cependant que peu de travaux existent sur les premiers siècles de la discipline, chose compréhensible vu la rareté des sources pour cette période. Outre les livres de bourgeoisie et les registres de paroisses, sa synthèse se fonde sur la riche collection de registres de notaires conservée aux Archives de l'État. On ne rappellera jamais assez l'éclectisme des informations que cet ensemble recèle, couvrant tous les aspects de la vie quotidienne. Les apothicaires y ont laissé des traces, apparaissant tantôt comme témoins, remettant leur commerce, accor-

dant des prêtres et parfois même signant des contrats d'apprentissage. Ainsi Niklaus Sesinger qui, le 28 juin 1574, en conclut un avec le dénommé Wilhelm Thann pour une période de huit ans. Cet exemple notarié nous offre une indication sur l'apprentissage de pharmacien à une époque où il n'est pas clairement documenté.

Après avoir tenté une esquisse des premiers apothicaires de la place, notre auteur s'arrête un peu plus longuement sur la figure du Jésuite fribourgeois Jacques Gachoud et son établissement, ouvert en 1767. Sur lui les sources officielles s'épanchent un peu plus qu'à l'accoutumée, sa présence ayant été souhaitée par les autorités qui lui accordèrent un prêt pour son installation. On lit dans un rapport du Conseil des 200 qu'il maîtrisait avec brio la chimie et l'art de la fabrication de la «thériaque», médicament hérité de l'Antiquité censé soigner tous les maux, à commencer par les morsures de serpents. Celui-ci contenait à l'origine de la chaire de vipère dont on croyait qu'elle renfermait l'antidote à son propre venin. On y incorporait également de l'opium, parmi une multiplicité d'autres composés, il avait donc de réelles vertus au-delà des propriétés fantasmées. Le rôle central de ce «médicament» dans la pharmacopée de notre apothicaire montre à quel point il se situait dans la continuité de la pratique médiévale. On ne connaît guère la recette précise de Jacques Gachoud, on sait que celle-ci, en Europe, a évolué dans le temps, finissant même par exclure les extraits de serpent de sa composition. C'est là que nous pouvons souligner un manque de l'historiographie locale : les pratiques pharmaceutiques elles-mêmes, qui, en terres fribourgeoises, n'ont guère laissé de traces pour cette époque et nous forcent au raisonnement par analogie avec ce qui existe ailleurs. Nous avons cependant la chance qu'une petite partie de la bibliothèque du Frère Gachoud soit encore conservée à la BCUF, indice partiel, car il ne témoigne pas de l'application concrète des recommandations contenues dans les ouvrages. Gachoud fut également attentif aux contrefaçons proposées par des droguistes et autres pharmaciens ou charlatans ambulants, suscitant de sa part des plaintes auprès des autorités, qui ont, là encore, laissé des traces ! On ne saurait bafouer la science médicale ! Il est dit encore qu'il conservait un exemplaire exceptionnel de calcul rénal ayant appartenu au comte de Poitiers, héritage de la pharmacie des Jésuites de Dole. Au travers de cet exemple, vous aurez compris à quel point l'histoire dont nous parlons ici est passionnante et est présentée par Alain Bosson dans toute l'exhaustivité permise par les sources à disposition.

On ne s'épanchera pas davantage, par manque de place, sur la partie historique qui contient bien d'autres anecdotes. Mais on citera encore la relation complexe qu'ont entretenue depuis la nuit des temps les médecins et les pharmaciens, ceux-ci étant subordonnés à ceux-là. Entre la médecine et le commerce, le pharmacien aura été pris entre deux feux et n'aura pas toujours été reconnu à sa juste valeur. Il aura dû progressivement adopter des méthodes plus scientifiques pour se hisser dans la hiérarchie médicale.

Cet ouvrage est un outil précieux pour les archivistes et les historiens, et une source d'émerveillement pour tous les amateurs du sujet. Il convient donc de remercier chaleureusement et féliciter l'auteur pour le cadeau que son travail de bénédictin nous a légué. Et l'on conclura donc par ces mots : « Lu, parcouru, approuvé et chaudement recommandé ! »

Carlos Lopez